

Un collège de Vire va fermer à la rentrée prochaine

Au regard de l'évolution démographique, le Département a décidé de faire évoluer la répartition des élèves dans les collèges en 2023. Parmi les conséquences : la fusion de Val-de-Vire et Vire Maupas.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que la sectorisation des collèges ?

Il s'agit de l'élaboration de la carte des secteurs de collèges dans le département. Cette carte détermine la répartition des élèves à la sortie du primaire. Elle s'établit en fonction de l'équilibre démographique, de la localisation des établissements, de leur capacité d'accueil, « **et intègre une attention toute particulière à la mixité sociale** », indique Jean-Léonce Dupont, le président du conseil départemental du Calvados.

En effet, ce sont les Départements qui ont à charge la construction, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics de leur territoire. Il y en a actuellement 58 dans le Calvados.

Pourquoi le Département a-t-il annoncé une modification de la sectorisation dans certaines zones, pour la rentrée 2023 ?

« **La révision de la sectorisation est simplement le moyen d'adapter l'offre scolaire à la réalité de l'évolution constante des territoires** », répond Jean-Léonce Dupont. Or, l'évolution démographique scolaire du Calvados n'est pas favorable. « **On constate une baisse de 1 000 élèves par an depuis 2019 dans les écoles publiques.** »

Les projections établies par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) annoncent une baisse de 1 500 élèves dans les collèges publics à l'horizon 2030 et incitent le Département à mettre en place « **une stratégie d'adaptation** ».

Quelle est la principale décision liée à cette stratégie ?

Elle concerne le bocage virois et principalement la ville de Vire Normandie. À la rentrée 2023, les deux collèges Val-de-Vire et Vire Maupas, respectivement fréquentés à 73 % et 77 % de leur capacité d'accueil, vont fusionner.

« **Les effectifs prévisionnels passent d'environ 770 élèves à la rentrée 2022 à 680 en 2027** », dévoile Clara Dewaële, vice-présidente du Département en charge de l'Éducation et de l'Attractivité.

C'est l'établissement Val-de-Vire, actuellement habité par 220 élèves, qui va fermer ses portes. Un budget de 12 millions d'euros a été voté par le Département pour restructurer le collège Maupas.

Et ailleurs, que va-t-il se passer ?

Dans le secteur Caen-Ouest, il est prévu d'élargir le secteur de recrutement du collège Pasteur à travers une double sectorisation avec le collège Dunois et en lui rattachant l'école des Vikings.

Dans le secteur Caen-Est, les élèves domiciliés dans les communes de Mondeville et Colombelles pourront demander leur affectation au collège Guillemot, à Mondeville, ou au collège Brunet, à Caen.

Dans le secteur Caen métropole (hors Caen-la-Mer), les élèves scolarisés au sein du Regroupement pédagogique intercommunal Jean-Moulin, à Saint-Germain-le-Vasson, seront sectorisés vers le collège Pierre-et-Marie-Curie, à Potigny. Les élèves de la commune déléguée de Saint-Aignan-de-Crasmesnil seront rattachés au collège Guy-de-Maupassant, à Saint-Martin-de-Fontenay, comme l'ensemble des élèves de la commune nouvelle du Castelet.

Pour le Sud pays d'Auge, sous réserve de l'adaptation de l'offre de transport scolaire, il est envisagé de rattacher au secteur de recrutement du collège Laplace, six communes actuellement sectorisées vers le collège Michelet : Cordebugle, Courtonne-la-Meurdrac, Firfol, L'Hôtellerie, Marolles et Ouilly-du-Houley.

La commune déléguée du Vieux-Fumé sera rattachée au collège Boris-Vian, à Mézidon, et l'ensemble de la commune nouvelle de Notre-Dame-d'Estrées-Corbon sera rattaché au collège de Lisieux-Gambier.

Jean-Philippe GAUTIER.



De gauche à droite : Marc-Andreu Sabater, maire de Vire ; Armelle Fellahi, directrice départementale académique ; Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental du Calvados ; Clara Dewaële, présidente de la commission Education et Attractivité du Département. Ouest-France.